

JUSTICE SEIGNEURIALE DE PYMONT.

B. 1. (Portefeuille.) — 38 pièces, papier.

**1741-1783.** — Procès-verbaux des nominations de messiers par les habitants de Villeneuve-sous-Pymont, et des prestations de serment de ces messiers devant le juge châtelain de la seigneurie de Pymont ; — jugements sur requête rendus par le juge châtelain de cette seigneurie, à la requête du procureur d'office, condamnant les habitants de Villeneuve à présenter leurs messiers le 25 mars de chaque année, sous peine d'une amende de 5 livres.

B. 2. (Portefeuille.) — 9 pièces, papier.

**1725-1742.** — Nominations de messiers et gardes de fruits par les habitants de Villeneuve-sous-Pymont avec les procès-verbaux de prestation de serment de ces gardes devant le juge châtelain de cette seigneurie ; — jugement condamnant Pierre Girod, élu garde, à une amende de 60 sols au profit du seigneur pour avoir refusé de prêter serment de remplir sa commission.

JURA. — SÉRIE B.

B. 3. (Portefeuille.) — 2 pièces, papier.

**1764.** — Jugement prononcé par le juge châtelain de la seigneurie de Pymont, condamnant les habitants de Villeneuve à élire deux gardes de fruits pour la surveillance spéciale des vignes, indépendamment de deux messiers ordinaires, sous peine d'une amende de 60 sols ; — signification de ce jugement, constatant le refus des habitants.

B. 4. (Portefeuille.) — 9 pièces, papier ; 4 sceaux plaqués.

**1756-1777.** — Nominations, par Jean-Pierre Jacquet, seigneur de Pymont, conseiller procureur du Roi au bailliage-présidial de Lens-le-Saunier : d'Ambroise Vanner, de Bréry, comme garde-forestier ; — de Jean Girard, de Saint-Christophe, comme sergent-audier et garde-forestier de la seigneurie de Pymont ; — de Désiré Gilles, de Montaign, comme garde et sergent ; — de Joseph Aimé, de Villeneuve, comme sergent-messier et garde-forestier ; — d'Etienne Vincent, des baraque de Montmorot, comme garde-forestier des terres et bois de la seigneurie de Pymont ; — institutions et prestations de serment de ces gardes par-devant le juge châtelain de ladite seigneurie.

B. 5. (Registre.) — In-8°, 120 feuillets, papier.

**1766-1790.** — Enregistrement des rapports faits par les gardes de la seigneurie de Pymont, constatant des délits et mésus commis dans l'étendue de cette terre, tels que dommages causés aux récoltes par les hommes ou les bestiaux, violation du ban de vendanges, vol de bois, etc. — Institution par Jean-Pierre Jacquemet, seigneur de Pymont, d'Antoine-Hyacinthe Perrin, avocat au parlement, demeurant à Lons-le-Saunier, comme châtelain juge ordinaire en la justice de Pymont ; — enregistrement des commissions de gardes et de forestiers.

B. 6. (Portefeuille.) — 55 pièces, papier.

**1671-1782.** — Établissement des bans de vendange de Villeneuve par le juge châtelain de la justice de Pymont, sur la demande des habitants et après le serment prêté par les échevins-commis, gardes et prud'hommes de la communauté que les raisins étaient mûrs.

B. 7. (Portefeuille.) — 41 pièces, papier.

**1752-1779.** — Réquisitions, procès-verbaux, assignations, jugements du juge châtelain de Pymont, portant appositions de scellés, nominations de tuteurs et curateurs, émancipations, présentations de comptes de tutelle par des tuteurs à leurs pupilles ; — vente du mobilier d'Ursule Colomb, veuve de Jean-François Sappel, de Villeneuve.

B. 8. (Portefeuille.) — 16 pièces, papier.

**1768-1782.** — Procès-verbaux des élections, par les habitants de Villeneuve, d'un échevin et de deux commis pour l'administration des affaires communales, dressés par le greffier de la justice seigneuriale de Pymont.

B. 9. (Portefeuille.) — 13 pièces, papier.

**1735-1751.** — Exécutoires, sur requêtes appointées, délivrés par le juge châtelain de la seigneurie de Pymont aux officiers de la justice de ce lieu, contre les habitants de Villeneuve, pour vacations employées à recevoir les serments des gardes-messiers et à établir les bans de vendange.

B. 10. (Portefeuille.) — 115 pièces, papier.

**1705-1754.** — Exploits d'huissier, portant assignation à la requête du procureur fiscal en la justice de Pymont, à des habitants de Villeneuve, Feschaux et Savagna, accusés de délits et mésus divers, de comparaître devant le juge châtelain de ladite justice ; — sentences rendues par le juge châtelain de Pymont, prononçant des amendes contre plusieurs délinquants de Villeneuve, accusés de délits de chasse ou de dégradations commises dans les bois du seigneur.

B. 11. (Portefeuille.) — 7 pièces, papier.

**1725-1774.** — Visite, par le procureur fiscal de la justice de Pymont, assisté de l'échevin et de deux commis de Villeneuve, des vignes de ce dernier lieu, pour reconnaître celles qui ont été emplantées depuis trente ans, conformément à l'arrêt du parlement de Besançon du 8 janvier 1725 ; — déclarations, enregistrées au greffe de la justice de Pymont, de l'ouverture, par l'échevin et les commis de Villeneuve, des bans de fauchaison des prés sis sur le territoire de cette communauté.